

LA LUCERNE D'OUTREMER
COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
du 13 septembre 2007

PLU

Dépôt du dossier en préfecture en juillet. Le PLU se trouve validé d'une façon définitive par les services de l'état depuis le 30 août, donc opposable aux tiers.

TERRAIN DU THAR

Le conseil municipal accepte le devis Y. HALLAIS pour les travaux d'aménagement de remblais du Thar d'un montant de 310,96 € T.T.C.

Les travaux de l'entreprise BINDEL s'élèvent à 12 131,02 € T.T.C., en considérant l'ensemble de l'opération le conseil municipal décide l'inscription en investissement de la somme de 13 000 € T.T.C. Pour finalisation.

TRAVAUX VOIRIE

Le conseil municipal accepte le devis Y. HALLAIS d'un montant de 1 822,70 € T.T.C. Concernant la mise à niveau des tampons d'assainissement et création de bateaux pour passages cloutés sur la RD7.

D'autre part l'étude de la réfection des trottoirs de La Planche et des Perrières en enrobé sera demandée auprès de la DDE (voirie 2008).

Recontacter la DRD concernant les priorités à droite sur la RD 109 après contact avec Mme le maire de St Pierre Langers.

ANTENNE SFR

La question sera posée à la société SFR concernant le projet d'implantation d'une antenne à La Paumerie.

ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal accepte le devis ADELEC concernant les travaux du tableau électrique des pompes à la station de relevage du village Breton d'un montant de 2 801,04 € T.T.C. Et l'inscription de ses travaux en investissement.

En ce qui concerne les travaux d'assainissement prévus au budget 2007 à St Jacques, l'évaluation s'élève à 130 531,44 € T.T.C.

Le projet sera présenté par la société BOURGOIS le 27 septembre 2007.

En ce qui concerne le Village Catrel un estimatif a été réalisé concernant l'extension de l'assainissement. Le conseil municipal donne un accord de principe et autorise le Maire à lancer une consultation.

Le conseil autorise le maire à déposer tout dossier de demande de subvention.

ECLAIRAGE PUBLIC DE LA DOUVETERIE

Le choix du coloris concernant les candélabres de la Douveterie s'est porté sur le bordeaux.

ACHAT DU TERRAIN VILLAGE GRANDIN

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'acte d'achat concernant le terrain au Village Grandin devant être passé chez Maître MENSANCAL avec Mr Mme OLIVE suite au compromis signé en 2006 et décide l'inscription en investissement au budget 2007.

COMPETENCE TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le conseil général ayant procédé à la reprise totale de la responsabilité des transports scolaires sur le département auparavant partagée avec la communauté de communes, le conseil municipal décide de remplacer la compétence actuelle par la suivante : *“services publics réguliers scolaires et services publics à la demande de transports routiers non urbains de personnes, par délégation de compétence du Département de la Manche et participation au financement du transport dans le cadre du RPI Beauchamps – Folligny”*

STAGIAIRISATION DES PERSONNELS CDD ET CDI EN VUE DE TITULARISATION

Le conseil municipal donne son accord pour la création d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe, le retrait de celui d'adjoint administratif et décide la stagiairisation de Cécile CARDOSO sur celui-ci.

Le conseil municipal donne son accord pour la stagiairisation de Sandrine FELTESSE et de Janine GARNIER sur leurs postes actuels.

CONTRAT CAE(Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)

Le contrat CAE de Bernard BOBOEUF venant à expiration fin octobre et comme celui-ci ne donne pas la possibilité d'être prolongé ou renouvelé, nous sommes actuellement en recherche de possibilité sur un même type de contrat dans la commune ou ailleurs.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer un CONTRAT CAE de 25h/semaine pour Jérôme CHAIGNON.

LE COURTIL

Le maire expose au conseil municipal le souhait des restaurateurs du “Courtil” d'acheter les murs. Le conseil municipal décide de prendre le temps de la réflexion et reporte la décision au prochain conseil.

CINQUANTENAIRE FAMILLES RURALES

A l'occasion du cinquantenaire de Familles Rurales, une plaque commémorative pour Emile LEBOURGEOIS, fondateur de l'association lucernaise sera apposée sur la mairie et payée de moitié avec l'AFR.

INGRID BETANCOURT

Le conseil municipal vote une motion de soutien à Ingrid BETANCOURT, à Clara ROJAS et à leur combat en faveur d'un état de Droit en Colombie.

RANDONNEE

Le maire informe que l'édition 2007 de la randonnée “au pays du Mont St Michel” partira de l'abbaye de La Lucerne d'Outremer le 27 septembre 2007 à 9 h 00 et le conseil décide d'offrir café ou rafraichissement à cette occasion.